

# Fiche de données de sécurité

## POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER
<b>Autres moyens d'identification</b>	17601RAW
<b>Usage recommandé</b>	Oxidant Sans Chlore.
<b>Fabricant</b>	POOL SUPPLIES CANADA, 3230 Mainway, Unit 1, Burlington, ON, L7M 1A5, 1.888.992.9952, www.poolsuppliescanada.ca
<b>Identificateur du fournisseur</b>	POOL SUPPLIES CANADA, 3230 Mainway, Unit 1, Burlington, ON, L7M 1A5, 1.888.992.9952, www.poolsuppliescanada.ca
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone
<b>Numéro de la FDS</b>	27272C64PS
<b>Date de préparation</b>	le 01 février, 2018

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification du SGH

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage SGH



Danger

Mention de(s) danger(s) :

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 01 de 07

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

Ne PAS faire vomir.

Stockage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

Dangers non classifiés ailleurs.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Potassium peroxymonosulfate sulfate (K <sub>5</sub> H <sub>3</sub> (SO <sub>3</sub> (O <sub>2</sub> )) <sub>2</sub> (SO <sub>4</sub> ) <sub>2</sub> )	70693-62-8	80.00-100		

#### Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection.

##### Contact avec la peau

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec les vêtements : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser des agents extincteurs compatibles avec le produit et appropriés à l'incendie environnant.

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 02 de 07

## Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, ventilé. Réserver l'accès au personnel autorisé. Stocker dans un récipient fermé.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Potassium peroxymonosulfate sulfate (K <sub>5</sub> H <sub>3</sub> (SO <sub>3</sub> (O <sub>2</sub> )) <sub>2</sub> (SO <sub>4</sub> ) <sub>2</sub> )	Non établie		Non établie		Non établie	

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Basic Physical and Chemical Properties

**Apparence** Granulaire blanc.

**Odeur** Pas disponible

**Seuil olfactif** Pas disponible

**pH** Pas disponible

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

<b>Melting Point/Freezing Point</b>	Pas disponible (melting); Pas disponible (freezing)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Pas disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (lower)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Pas disponible
<b>Solubilité</b>	Légèrement soluble in water; Pas disponible (in other liquids)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	> 80 °C (176 °F)
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (kinematic); Pas disponible (dynamic)
<b>Other Information</b>	
<b>État physique</b>	Solide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée d'essai sur la réactivité n'a été repérée.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Hautes températures. Lumière du soleil.

### Matériaux incompatibles

Inconnu.

### Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Potassium peroxymonosulfate sulfate (K5H3(SO3(O2))2(SO4)2)	> 14 mg/L (rat) (1 heure d'exposition)	1204 mg/kg (rat)	> 11000 mg/kg (lapin)

### Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 04 de 07

Provoque des lésions oculaires graves.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

##### **Inhalation**

Aucun renseignement trouvé.

##### **Absorption par la peau**

Aucun renseignement trouvé.

##### **Ingestion**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Danger par aspiration**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Cancérogénicité**

<b>Nom chimique</b>	<b>CIRC</b>	<b>ACGIH®</b>	<b>NTP</b>	<b>OSHA</b>
Potassium peroxymonosulfate sulfate (K5H3(SO3(O2))2(SO4)2)	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

Nocif, avec des effets persistants sur la vie aquatique.

### **Persistence et dégradation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 05 de 07

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	3260	Pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate))	8	II
IATA (Air)	3260	Pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate))	8	II

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

### Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 3    **Inflammabilité - 0**    **Instabilité - 0**

**FDS préparée par** Directeur technique

**Numéro de téléphone** 1 888-992-9952

**Date de préparation** le 01 février, 2018

**Date de la plus récente version** le 01 juin, 2018

**révisée**

**Signification des abréviations** CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Autres informations** Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et notre expérience de notre produit et ne sont pas exhaustives. Elle s'applique au produit tel que défini par les spécifications. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau danger n'est susceptible d'exister. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, à l'hygiène personnelle et à l'intégrité de l'environnement de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de ce document. Toutefois, ni Pool Supplies Canada ni aucun de ses affiliés n'offre de garantie, explicite ou implicite, ou

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

n'accepte aucune responsabilité en rapport avec ces informations ou son utilisation. Cette information est destinée à être utilisée par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et risque et ne concerne pas l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisateur seul doit finalement déterminer l'adéquation de toute information ou matériel pour toute utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Cette information donne uniquement des propriétés typiques et ne doit pas être utilisée à des fins de spécification. Pool Supplies Canada se réserve le droit de faire des ajouts, des suppressions ou des modifications à l'information à tout moment sans préavis.

**Avis**

Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.

---

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA OXIDIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 07 de 07